



# CORREZE

## CT Emplois du 15 janvier 2020 : Enfumage et poudre aux yeux !

L'analyse des documents fournis pour le CT Emplois du 15 janvier est assez complexe car il y a de tout : suppressions, rebasage, transferts liés à celui de l'impôt, et réformes de structures.

**En ce qui concerne les suppressions d'emplois**, M. ODRU avait coutume de dire « le problème, ce n'est pas les suppressions d'emplois, mais le fait que tous les emplois ne sont pas pourvus ». Si, à FO-DGFIP, tout en continuant à militer pour l'arrêt des suppressions d'emplois, nous avons aussi revendiqué que tous les emplois soient pourvus par le mouvement national, le successeur de M. Odru à, lui, traduit ce discours par « tout emploi vacant une année doit être impitoyablement supprimé ! » Cela nous donne donc :

- 1 A à l'EDR (poste vacant)
- 1 B à la direction (poste vacant)
- 1 B à la BCR (poste vacant)
- 1C au PTGC (poste vacant)
- 1 B au PCR (là pas de poste vacant, il sera remplacé par un A)

**A cela il faut ajouter le rebasage** (suppression supplémentaire d'un emploi vacant) :

- 1 agent de service à la direction

***Le gros avantage de ce système, c'est qu'il y aura moins de fiches de vœux au mouvement local, ce sera plus facile à gérer, d'autant plus qu'il n'y a plus de CAPL pour vérifier et éviter les erreurs ! Et FO-DGFIP19 ne participera plus au groupe de travail « postes vacants », même s'il a encore lieu cette année.***

**Ensuite vient le transfert de l'impôt des trésoreries vers les SIP.**

***Nous entrons dans le règne de l'arbitraire, choix « au doigt mouillé », l'impôt ne représentant un agent complet dans aucune des trésoreries !***

- 1 C à Allasac
- 1 C à Objat
- + 2 C à Brive

***Là c'est bon, ça cadre !***

- 1 B à Uzerche
- + 1 B à Tulle

***Ouf, ça cadre aussi !***

Pour Ussel, on lit : « un emploi au profit du SIP d'Ussel en provenance du SIE d'Ussel ».

***Et là cela ne cadre plus du tout ! Si le recouvrement de l'impôt venait du SIE, cela se saurait !***

***Donc on compense l'arrivée de tâches supplémentaires par l'affectation d'un agent qui, OH surprise !, y était déjà détaché depuis plusieurs années ! On peut donc conclure sans grand risque d'erreur : suppression supplémentaire d'au moins ½ poste au SIP d'Ussel !***

On en arrive donc logiquement à la fusion des SIE de Tulle et Ussel, et sans surprise :

- 3 B et 1 C à Ussel
- + 2 B et 1 C à Tulle

***Il est vrai que si on n'avait pas enlevé arbitrairement une collègue il y a plusieurs années la fusion aurait été moins nécessaire et la direction n'aurait pu en faire l'emblème du NRP !***

***Mais en tout état de cause, cela fait bien un poste supprimé au nouveau SIE de Tulle !***

ET maintenant, le cœur du NRP, avec la fermeture de Corrèze et Seilhac, la création de la trésorerie hospitalière, et celle du SGC de Tulle. Et là, nous pouvons féliciter la direction pour la remarquable concision de son tableau !

Donc on crée une trésorerie hospitalière avec :

1 A                      8B                      3 C

***On est bien loin du calibrage minimal fait par M. Odru de 1 A+, 2A, et une quinzaine d'agents B et C ! Mise en place avec 60% des effectifs travaillant sur les hôpitaux, on peut se demander quel avenir pour cette autre structure emblématique du NRP...***

Viennent d'Ussel :		1B	1C
Viennent de Brive :		4 B	2 C
<b>Donc par déduction :</b>	<b>1A</b>	<b>3 B</b>	<b>0 C viennent de Tulle</b>

Si maintenant on prend la « trésorerie futur SGC de Tulle », cela donne :

	1 A+	2 A	8 B	4 C	
		-1A	-3B		pour l'hospitalière
On rajoute ensuite			1 B		pour Corrèze
Et			1 B	1 C	pour Seilhac
<b>On arrive bien à 1 A+</b>	<b>1A</b>		<b>7 B</b>	<b>5 C</b>	<b>pour le futur SGC</b>

***Mais un poste de A+ et un poste de A sont transférés à la direction, très certainement pour compenser la suppression des postes vacants de B et de l'agent de service !!!***

***Cela voudrait-il dire que les chefs de postes de petites trésoreries ne faisaient QUE du conseil aux collectivités ? Dans ce cas-là, leur projet serait faux, et il faudrait multiplier les CDL prévus par au moins 3, voire plus....***

***Mais non, nous savons bien, sur le terrain, que les chefs de postes sont souvent en soutien et en renfort de leurs collègues pour les tâches quotidiennes, et nous n'hésitons pas à conclure qu'en force de travail, cela fait bien un agent qui va manquer, soit au SGC de Tulle, soit à la trésorerie hospitalière avant même leur création !***

***Et on ne peut que se demander de quoi vont parler les groupes de travail annoncés par les documents du CT NRP, puisque l'essentiel, le calibrage des postes, aura été décidé arbitrairement par avance !***

**FO-DGFIP19 ne siègera pas le 15 janvier.**

**L'analyse des documents fournis nous montre, s'il en était besoin, l'absurdité de ce NRP qui ne vise qu'à exploser nos missions et nous enlever les moyens de les accomplir correctement. Nous continuerons inlassablement à nous battre pour le retrait du NRP !**